



Elections professionnelles

Votez aux élections professionnelles, c'est aussi permettre aux organisations syndicales de vous défendre au sein du CHSCT de la DISI SO et des CDAS départementaux.

Les prochaines élections professionnelles vont être particulièrement importantes à la DGFIP et plus généralement aux Finances. Le ministère va regarder de près les résultats. Car au final de quoi s'agit-il ?

Bien sûr d'élire les représentants des personnels qui siégeront dans les différentes CAP (commissions paritaires) et dans les CT (comités techniques) que ce soit au plan local ou national. L'enjeu est donc très important.

Mais cette élection se situe dans un contexte particulièrement lourd dans notre secteur. Le gouvernement « réforme » à tour de bras avec toujours comme but la réduction des moyens que ce soit en matière de personnel ou en terme de budget. Que cela passe par la mise à mal du service public, tant pis.

A la DGFIP tous les secteurs sont touchés et l'informatique subi le même traitement.

Dans ces conditions, les élections professionnelles constituent une opportunité que les personnels doivent utiliser pour donner un signal fort à la direction. En votant CGT vous indiquerez clairement que vous ne partagez pas cette politique et que vous ne renoncez pas à voir le service public à la DGFIP se développer et disposer de moyens pour assurer ses missions.

Vous permettrez aussi à la CGT de vous défendre dans les CHSCT et les CDAS, comités dans lesquels les syndicats sont représentés en fonction de leur résultat aux élections.

Ces deux comités traitent des conditions de vie au travail des personnels.

Le CHSCT traite de tous les sujets liés aux conditions de travail, aux questions de sécurité dans le travail.

Le CDAS traite lui des sujets liés à l'action sociale.



Le CHSCT (Comité hygiène et sécurité et conditions de travail) de la DISI Sud-Ouest concerne tous les agents de la Disi. Son budget est de 53110€ en 2018. La part agent est égale à 117,50€.

Les principales attributions du CHSCT concernent le respect des règles en matière d'hygiène, de sécurité, de prévention, de conditions de travail...

Nos militants locaux et les visites de postes nous permettent de faire remonter vos revendications.

Concrètement, la CGT s'attache à ce que la direction mette en œuvre toutes les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels. Alors que les réformes se multiplient la CGT veille à ce que nos collègues n'en subissent pas les conséquences sur leur condition de vie au travail. Nous sommes particulièrement vigilants sur les risques psychosociaux qui ont tendance à s'accroître aujourd'hui. Dans ce cadre nous sommes amenés à dénoncer les dérives du management.

La CGT s'opposera fermement à toute tentative visant la suppression des CHSCT, ce qui constituerait un recul sans précédent pour la prise en compte de la santé au travail des agents.

Au sein du CHSCT, notre représentante Geneviève BOURREL est secrétaire du comité. A ce titre elle est l'interlocutrice directe de la Direction et est en lien avec tous les syndicats représentés afin de coordonner nos actions lorsque c'est nécessaire.

Le CDAS (Comité départemental à l'action sociale) est un comité installé au niveau de chaque département. Il regroupe toutes les directions du ministère présentes au niveau du département. L'action sociale doit être un droit pour tous et doit permettre d'améliorer les conditions de vie de chacun par le logement, les aides, la restauration, les vacances, le sport, la culture...

Au niveau national, au sein du CNAS, ces dernières années, nous avons réussi à préserver le budget d'action sociale pourtant largement menacé par les coupes budgétaires. Les sujets traités par l'action sociale : restauration, vacances familles et enfants, logement, associations socio-culturelles, crédits d'actions locales, protection sociale complémentaire, aide à la parentalité, les travaux immobiliers.

Au niveau départemental, prenons deux exemples :

Gironde, budget 2018 : 109.348€. Voici le détail des principales actions locales du CDAS :

- Actions locales pour les actifs et les familles : 34.2% (mini colos, aide au permis de conduire).
- Actions locales pour les retraités : 13% (galette des rois, des journées d'excursions, repas de fin d'année).
- L'arbre de Noël : 43% du budget (la CGT reste attachée aux spectacle, goûter et cadeau).

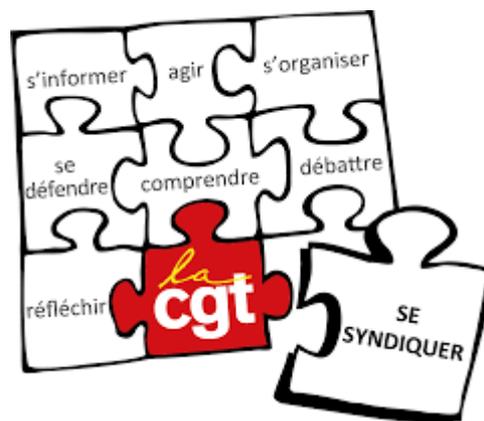
En Gironde, Vincent DEUDON (ESI Bordeaux) représente la CGT DISI SO.

Vienne, budget 2018 : 34.049 €. Au niveau des actions locales, la répartition est équivalente aux pourcentages de la Gironde soit environ 34% actions locales pour les actifs, 13% pour les retraités, et 43% pour l'arbre de Noël.

Dans la Vienne Béatrice BOISSON et Martine BLASZCZYNSKI (ESI Poitiers) représentent la CGT DISI SO.



**Le vote CGT :
un vote utile et
offensif!**



**Plus fort
ensemble !
Rejoignez la
CGT.**